

Mémoire de Euclide Duroette

12-12

163

DM2

Adressé au Bape

Implantation d'un lieu d'enfouissement sanitaire
par consortium Multitech-GSI Environnement

Rouyn-Noranda

6212-03-025

Objet: Projet d'un (LES) à Rouyn-Noranda

Mes: J. Zayed (Président) Mme. M. Loyer

Bonjour: Vous allez remarquer que ma démonstration ne sera pas sur le côté technique du projet proposé parce ce que d'autre s'affaire à le démontrer.

Mon but est de vous faire part de mes grandes inquiétudes d'un territoire vierge et sain non pollué qui est approximé d'une rivière saine et en plus d'être très utilisé par le tourisme soit bateau-maison + pêcheur + chasseur + trappeur et autre.

- 1- Mon expérience depuis 45 années d'utilisation du secteur donc la rivière Kino comme trappeur + pêcheur commercial que des printemps en période de crue des eaux nous pouvions canoter les ruisseaux sans avoir à partager les barages de castor due à l'inondation de la rivière pendant 2 à 3 semaines qui allait environs 200 pieds du site proposé le (LES) et en plus de voir un camp de trappeur inondé au point que la pointe du canot arrivait au dessus de la porte du camp.

- 2- La grande inquiétude est qu'un moment il va se produire un débordement de la rivière ou un orage torrenciel qui va faire déborder le bassin du lipiviat et le drainage en s'écoulant dans les ruisseaux naturel donc à la rivière.
- 3- Un point assuré est que ça va déséquilibrer complètement le secteur environnement et faune par la concentration de milliers d'oiseaux charognard et des ours donc le secteur qui est déjà favorable de ce dernier et cela dans un endroit non loin de la ville, accessible au publique qui pratique depuis des années la chasse + motoneige + skie + raquette donc les amateurs de la nature, imaginont se que se projet détruirait.
- 4- Environ 30 ans passé un groupe de chasseurs et trappeurs discussions avec l'entrepreneur forestier du temps M. Lafond qui faisait de la coupe de bois dans le secteur visé nous à assuré qu'il ne ferait que de la coupe sélective ce qu'il à toujours fait s'était pour ne pas endommager se qui à toujours été des ravages d'origine; imaginé quand nous avons vue le territoire dénudé et désertique fait par des gens inconscient et immoral, détruire ce qu'on l'on appel le parc de la Kino due à sa richesse faunique.

- 5- La topographie du secteur fournissait une nourriture abondante en permettant la sécurité des naissances due à un terrain favorable et avec beaucoup d'eau - source en plus une rivière tout prêt.
- 6- Pour ma part il est inconcevable que des gens puis encore penser de polluer un endroit vierge et sain et plus des risques pour une rivière poissonneuse.
- 7- Pourtant il y a tellement d'endroit dans cette grande région et en plus qui sont déjà pollués et qui ils le seront toujours, comme des sites miniers, il ne faut plus polluer des endroits non pollués surtout à proximité de rivière et de ville; il y a assez des eaux polluées comme les lac Osisko + Pelletier + Rouyn que pour nommer que ceux-là.
- 8- Pourtant tout près du champ d'épuration de la municipalité est situé le site (LES) actuel qui pourrait être aménagé et aurait encore une durée pour environs 15 à 20 ans tout en faisant de la récupération sérieuse se qui empêcherait le besoin d'enterrer à mesure pour cacher la non récupération de cette façon le site ne pourra plus quand se moment car le liquide du bassin pourrait se déverser dans le champ d'épuration qui est environs à 400 mètres. Pour cela il faut avoir le sens de l'économie.

- 9- Pour la durée du site (LES) proposé qui est estimé environs pour 30 ans d'utilisation après le secteur va être polué pour des années et voir des siècles à savoir que les promoteurs du site proposé ne seront plus là dans 30 ans pour ça, ce sera la nouvelle génération, ils diront qu'ils ont fait, comme nous aujourd'hui le disons en voyant la pollution de 70 ans.
- 10- Ce que je déplore c'est que les gens sont plus ou moins intéressés à entendre parlé de dépotoir qui engendre la pollution du fait que les environs sont pollués depuis des années.
- 11- Un grand danger du fait que ces loirs des yeux du public, un lapine va se installer donc l'erreur humaine, les risques de déversement ne pourront qu'être minimisés du fait qu'il y a un banc- gravier tous prêts ça va être recouvert pour ne plus paraître, mais l'égouttement pollué va suivre son cours.
- 12- Pour les utilisateurs du secteur et de la rivière il est inimaginable de voir et entendre des milliers d'oiseaux charognards et le bruit d'enfer occasionné par la machinerie du dépotoir.
- 13- Due à l'ordonnance #54 de la cour qui donne un ultimatum à la City pour le dépotoir actuel, elle utilise maintenant pour justifier

ce nouveau site (LES) dans un endroit sain sans avoir vraiment étudié d'autre endroit qu'il aurait surmonté trouver, s'il n'aurait pas eu de la peine la justification est d'avoir entrepris des travaux déboisement du secteur au début des années 90 en donnant à but lucratif pour ce faire à des intérêts qui s'affaire encore aujourd'hui donc une empressément de toute part.

4- On remarque à plusieurs reprises qui se produit en argument de tout part que le transport des déchets à l'extérieur de R.N. vers Montréal-la-Sarre ou ailleurs que ça produirait des coûts, une des raisons de ce projet que la municipalité et promoteur envisage d'avoir un dépôt où pouvant recevoir des déchets de la région et ailleurs, le principe est plus de tonnage plus d'argent et cela au détriment d'un secteur vierge et des amies de la nature.

5- Pour information le secteur visé préoccupe 42 individus permanant depuis près de trente ans comme chasseur + trappeur et qui elle que résidents permanant sans compter les autres utilisateurs.

Une chose à retenir comme le bon vieux dicton: Loin des yeux loin du coeur.

J'espère avoir exprimé et éclairé
de mon mieux mes points de vue et
mes opinions.

En vous remerciant de cette démonstration
et de l'intérêt que vous porterez à mon
mémoire.

Mrs: Le Président et Mme

Merci encore

De Eulide Verguette

Citoyen de Bayam-Moranda